

## Détails sur le processus d'évaluation de l'importance des enjeux à la TD et approche d'engagement des parties prenantes

En 2017, nous avons remanié notre processus de définition des enjeux importants en vue de renouveler les enjeux qui façonnent la production des rapports sur la responsabilité d'entreprise de la TD et d'en établir la priorité. Durant notre évaluation complète de l'importance des enjeux en 2016, notre processus s'est déroulé en quatre étapes : recherches et études comparatives, schématisation de l'incidence, entrevues réalisées auprès des parties prenantes et atelier de validation en vue de discuter des conclusions du processus de définition.

Nous continuons d'utiliser la définition du terme « importance » du GRI, en étant conscients que les renseignements que nous choisissons de déclarer chaque année devraient inclure les sujets et les indicateurs qui remplissent une des fonctions suivantes :

- refléter l'incidence importante de l'entreprise sur l'économie, l'environnement et la société;
- influencer grandement les évaluations et les décisions des parties prenantes.

Le processus de définition des enjeux importants de la TD a été mené par un tiers indépendant, BrownFlynn. Dix entrevues ont été réalisées à l'interne auprès de dirigeants de différents secteurs d'activité de la TD, auxquelles s'ajoutent 13 entrevues à l'externe auprès de représentants des entités ou groupes suivants :

<b>Organismes de réglementation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Agence de la consommation en matière financière du Canada</li> </ul>	<b>Parties prenantes des collectivités</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une partie prenante d'une communauté autochtone</li> <li>• Ville de Toronto</li> </ul>
<b>Investisseurs et actionnaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Placements NEI</li> <li>• Addenda Capital</li> <li>• Shareholder Association for Research and Education (SHARE)</li> </ul>	<b>ONG et organismes experts en durabilité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ceres</li> <li>• CivicAction</li> <li>• World Business Council for Sustainable Development (Conseil mondial des affaires pour le développement durable)</li> </ul>
<b>Organismes de protection des consommateurs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Credit Counselling Society</li> </ul>	<b>Fournisseurs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Brookfield Solutions Globales Intégrées (BSGI)</li> </ul>
<b>Milieu universitaire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Université de Waterloo</li> </ul>	<b>Clients</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Blackstone Energy Services</li> </ul>

La TD a choisi de dialoguer avec les groupes de parties prenantes ci-dessus sur la base de leur relation avec le Groupe Banque TD, de leur influence ou de leur connaissance des enjeux actuels et émergents en matière de développement durable. L'évaluation de l'importance des enjeux ainsi que les entrevues avec les parties prenantes sont menées sur une base semestrielle, et les conclusions que nous tirons de ces interactions influencent le contenu de notre rapport.

Le processus d'identification des enjeux par des recherches et des études comparatives à l'interne ainsi que par des entrevues avec des parties prenantes s'est soldé par une liste de 30 sujets potentiels. Des discussions et des analyses nous ont permis d'en jumeler certains pour éviter les redondances. Dans le cadre des entrevues, nous avons demandé aux parties prenantes de classer par ordre d'importance les divers sujets liés à la responsabilité d'entreprise selon leur niveau de risque, l'occasion présentée et leur incidence pour la TD. En outre, nous avons demandé aux parties prenantes de mentionner, si nécessaire, tout sujet qui n'a pas déjà été abordé ou mis en priorité par la TD.

Ces entrevues, recherches et analyses nous ont permis d'avoir un aperçu de chaque enjeu, notamment l'importance pour les parties prenantes et pour la TD, que nous présentons dans une matrice (p. 8 du Rapport sur la responsabilité d'entreprise 2017).

#### Importance pour les parties prenantes (échelle de 1 à 5)

- L'enjeu :
- fait-il l'objet d'une préoccupation ou d'un intérêt marqué de la part des parties prenantes?
  - figure-t-il parmi les défis actuels ou à venir pour le secteur, comme indiqué par des pairs et des concurrents?
  - fait-il l'objet de lois, de réglementations ou d'ententes d'une importance stratégique pour l'entreprise?

#### Importance pour l'entreprise (échelle de 1 à 5)

- L'enjeu :
- se traduit-il dans des valeurs, des politiques, des stratégies, des systèmes de gestion ou des objectifs clés de l'entreprise?
  - représente-t-il un intérêt ou un sujet majeur abordé par des parties prenantes qui gagnent à favoriser le succès de l'entreprise?
  - est-il une source de risques importants pour l'entreprise?
  - touche-t-il un facteur essentiel à la réussite de l'entreprise, un levier stratégique ou un avantage concurrentiel?
  - touche-t-il un champ de compétences essentiel pour contribuer au développement durable?
  - a-t-il des répercussions financières majeures?

La matrice des enjeux importants et le classement qui y est associé ont été présentés au comité directeur sur la responsabilité d'entreprise. Les membres du comité ont apporté les corrections finales au classement puis ont discuté de l'influence réelle et éventuelle de la TD relativement à la durabilité.

Le comité directeur a de surcroît examiné les résultats à la lumière de la stratégie d'affaires actuelle de la TD. Les résultats de l'évaluation de l'importance des enjeux en 2017 ont été présentés au comité de gouvernance du conseil d'administration.